

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4752

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (Real) - Etudes et travaux de mise à niveau du jalonement des gares - Révision de l'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Rapporteur : Monsieur David

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevaller, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4752**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (Real) - Etudes et travaux de mise à niveau du jalonnement des gares - Révision de l'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des politiques d'agglomération - Mission déplacements

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet d'inscrire un financement complémentaire pour la mise en place du jalonnement des gares du réseau express de l'aire métropolitaine lyonnaise (Real) situées sur le territoire de la Communauté urbaine, pour un montant de 40 000 € TTC.

Le projet Real

L'ensemble des partenaires du projet Real a décidé de renforcer l'intégration des réseaux de transports publics en vue d'offrir un service unifié de transport collectif. Un plan d'actions, décliné en 21 fiches, a été mis au point pour la période 2005-2010.

Une action forte de Real consiste à mettre en place le jalonnement des gares afin, d'une part, de faciliter l'accès aux gares en guidant l'usager jusqu'à elles depuis les communes environnantes et les abords de la gare sur les principaux itinéraires d'accès et, d'autre part, de participer à l'amélioration de l'image du système de transport à travers un jalonnement complet et harmonisé.

Une première phase de l'action a permis de réaliser en 2007 le jalonnement P+R des gares de Saint Germain au Mont d'Or, de Quincieux, de Collonges au Mont d'Or, Fontaine sur Saône et de Feyzin. Les autres gares de l'axe Mâcon-Lyon-Vienne sont en cours d'équipement et l'ensemble des gares Real le sera d'ici la fin 2008.

Le coût de l'opération de jalonnement des gares

Le retour d'expérience de la première phase (jalonnement des gares de l'axe Mâcon-Lyon-Vienne : Saint Germain au Mont d'Or, Quincieux, Collonges au Mont d'Or, Fontaine sur Saône, Feyzin) a montré que le coût de mise en œuvre du jalonnement des gares a été sous-estimé.

Un financement complémentaire de 40 000 € est rendu nécessaire, venant compléter le financement initial de 450 000 € voté par le Conseil le 10 octobre 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

L'autorisation de programme individualisée pour l'opération n° 1382 jalonnement des gares Real est complétée à hauteur de 40 000 €, à prévoir en crédits de paiement sur 2008.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,